



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRANDE PLAGNE

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 11/06/2024

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de délégués titulaires du SIGP : 13	Date de convocation : 03/06/2024
Nombre de délégués suppléants du SIGP : 5	Date de publication : 05/06/2024
Quorum applicable : 7	

Le 11 juin 2024 à 19 h 00, le Comité syndical s'est réuni en session ordinaire à La Plagne Tarentaise, sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH.

Présents (10) :

AIME-LA-PLAGNE : M. Laurent DESBRINI, titulaire.
Mme Corine MAIRONI-GONTHIER, titulaire.

CHAMPAGNY : M. Xavier BRONNER, titulaire.
M. Denis TATOUD, titulaire.

LA PLAGNE TARENTEISE : Mme Nathalie BENOIT, suppléante (de Fabienne ASTIER).
M. Jean-Luc BOCH, titulaire.
M. Pierre OUGIER, titulaire.
M. Romain ROCHET, titulaire.
M. Daniel-Jean VENIAT, titulaire.
M. Christian VIBERT, titulaire.

Excusés (8) : Mmes Marie MARTINOD, suppléante d'Aime-la-Plagne et Fabienne ASTIER, titulaire de La Plagne Tarentaise suppléée par Nathalie BENOIT suppléante de La Plagne Tarentaise.

MM. Michel GENETTAZ, titulaire d'Aime-la-Plagne, Xavier URBAIN, suppléant d'Aime-la-Plagne, Pascal VALENTIN, titulaire d'Aime-la-Plagne, Vincent RUFFIER des Aimes, nouveau suppléant de Champagny, René RUFFIER-LANCHE, titulaire de Champagny et Benoît VALENTIN, suppléant de La Plagne Tarentaise.

Secrétaire de séance : M. Christian VIBERT, titulaire de La Plagne Tarentaise.

⇒ ***Ouverture de la séance plénière à 19h00.***

⇒ ***M. le Président constate que le quorum est atteint.***

ORDRE DU JOUR

Compétences optionnelles « Eau et Assainissement collectif » :
depuis le 01 janvier 2016, seuls les délégués des communes d'Aime-La-Plagne et de La Plagne Tarentaise ayant transféré les compétences « Eau et Assainissement collectif » au Syndicat pour les sites d'altitude participent aux votes concernant l'eau et l'assainissement.

Relevé de décision : néant.

Délibération n° 2024-037 : : modification du montant de la subvention à l'OTGP pour 2024 : régularisation des montants de participation des communes : unanimité.

⇒ **Fin de séance à 19h29**

Fait à La Plagne Tarentaise, le 11 juin 2024.

Le Secrétaire de séance,
Christian VIBERT



Le Président,
Jean-Luc BOCH

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA GRANDE-PLAGNE
B.P 02
73211 AIME CEDEX



Publié sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise, le **17 JUIN 2024**

- ⇒ Les actes administratifs exécutoires correspondants sont publics, et sont consultables sur demandes au siège du SIGP aux dates et heures d'ouverture, et sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise (<https://www.laplagne-tarentaise.fr>).
- ⇒ Les actes peuvent faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de leur publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.